

## IRRIGATION

# Irrigation et agriculture, un lien fort et durable en constante évolution

La Nouvelle-Aquitaine est la première région agricole irriguée. En 2020, 13 420 exploitations irriguent 11 % de la surface agricole régionale. En moyenne, leur assolement est de 84 ha dont 31 irrigués. Les surfaces en maïs irrigué diminuent nettement en vingt ans au profit des oléagineux, légumes, vergers et surfaces fourragères. Orientées en grandes cultures, 60 % des exploitations irrigantes ont une PBS supérieure à 100 000 euros. Elles emploient en moyenne 2,5 équivalents temps plein, 18 % d'entre elles sont engagées en agriculture biologique et 31 % commercialisent en circuit court.

La Nouvelle-Aquitaine regroupe 12 départements sur un vaste territoire de 8,4 millions d'hectares.

Selon le recensement agricole 2020, l'agriculture occupe une superficie de 3,87 millions d'hectares cultivée par 64 200 exploitations agricoles avec une grande variété de productions végétales et animales.

La première région agricole de France pèse dans l'irrigation métropolitaine et occupe le premier rang national en surfaces irriguées et irrigables, et le deuxième en nombre d'irrigants derrière la région Occitanie.

**Une exploitation sur cinq a recours à l'irrigation sur 11 % de la surface agricole régionale**

La Nouvelle-Aquitaine compte 13 420 exploitations irrigantes en 2020, soit une exploitation agricole sur cinq. Les exploitations irrigantes totalisent une surface agricole de 1,13 million d'hectares, dont plus d'un tiers est irrigué. Cette surface irriguée représente 11 % de la surface agricole régionale. Ce ratio, appelé taux d'irrigation régional, est plus élevé que le taux d'irrigation national à 7 %.

Une exploitation irrigante possède en moyenne une surface irriguée de 31 ha pour une surface agricole de 84 ha. À noter que 86 % des exploitations irrigantes détiennent moins de 60 ha irrigués et 68 % moins de 30 ha irrigués. Les exploitations irrigantes contribuent à 30 % de l'emploi régional agricole avec 33 600 ETP, hors prestataires (CUMA,...). À l'échelle nationale, les irrigants de Nouvelle-Aquitaine occupent une place importante avec 19 % des exploitations irrigantes, 20 % des surfaces irriguées et irrigables et 17 % de l'emploi agricole.

**Tableau 1**

### 13 420 exploitations irrigantes en Nouvelle-Aquitaine

Les exploitations et les surfaces agricoles en Nouvelle-Aquitaine

	Nouvelle-Aquitaine		
	Totalité des exploitations	Exploitations non irrigantes	Exploitations irrigantes
Nombre d'exploitations	64 200	50 778	13 422
SAU (ha)	3 871 872	2 741 390	1 130 482
Surfaces irriguées (ha)	410 587		410 587
Surfaces irrigables (ha)	579 698	45 904	533 794

Source : Agreste - Recensement agricole 2020



**Tableau 2****Près de 20 % de l'irrigation métropolitaine en Nouvelle-Aquitaine**

Données générales sur les exploitation irrigantes en 2020

Exploitations irrigantes en 2020*	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine	Part de Nouvelle-Aquitaine en France métropolitaine	Rang national
Nombre d'exploitations	13 422	71 069	19 %	2
Part dans l'ensemble des exploitations	21 %	18 %		
SAU irrigants (ha)	1 130 482	5 453 728	21 %	1
SAU moyenne (ha)	84	77		
Surface irriguée (ha)	410 587	1 808 835	23 %	1
Taux d'irrigation	11 %	7 %		
Surface irriguée moyenne (ha)	31	25		
SAU irrigable (ha)	533 794	2 621 640	20 %	1
Part de la SAU irrigable dans la SAU totale	14 %	10 %		
Emploi (ETP hors prestataires)	33 596	196 483	17 %	
Part dans l'emploi total	30 %	30 %		

\* Exploitations détenant des surfaces irriguées  
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

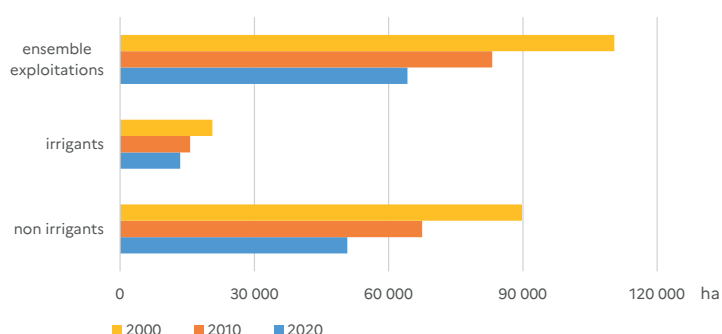
La région totalise 64 200 exploitations agricoles en 2020 avec une diminution de 40 % en vingt ans aussi bien pour les exploitations irrigantes que les exploitations non irrigantes. Durant cette période, la surface agricole régionale a diminué de 5 % pour atteindre 3,87 millions d'hectares. Cette évolution est similaire pour les surfaces agricoles des exploitations irrigantes et non irrigantes. Après un recul de 11 % entre 2000 et 2010, les surfaces irriguées ont progressé de 3 % durant ces dix dernières années, pour atteindre 410 587 ha.

Le volume d'emploi agricole (ETP hors prestataires) a baissé d'un tiers en 20 ans, impactant moins les irrigants (- 5 %) que les non irrigants (- 15 %). Les deux tiers de l'emploi agricole concernent les non-irrigants, taux inchangé en 20 ans.

Concernant l'élevage, le cheptel a diminué de 18 % sur les deux dernières décennies, aussi bien pour les non irrigants que pour les irrigants. Cependant près de 20 % du cheptel du bassin est présent chez les irrigants depuis 2000.

**Figure 1****Perte de 40 % des exploitations agricoles en 20 ans**

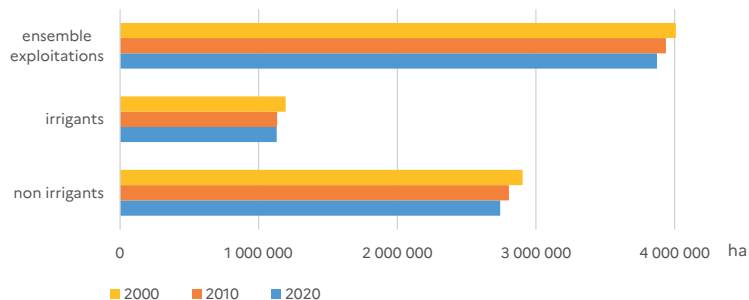
Évolution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000, 2010 et 2020

**Figure 2****La surface agricole des irrigants stable entre 2010 et 2020**

Évolution de la SAU entre 2000 et 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000, 2010 et 2020

**Campagne agricole 2019-2020 : une climatologie et un assolement atypique**

Les précipitations du début de campagne agricole 2019-2020 ont été exceptionnellement excédentaires. De nombreux semis de cultures d'automne n'ont pas pu être effectués entraînant des reports massifs vers les cultures de printemps. La période estivale 2020, bien que chaude, est restée proche des normales pour la pluviométrie. En conséquence, comme en 2010, la campagne d'irrigation a été menée dans des conditions standards.

# L'assolement en Nouvelle-Aquitaine

## Un assolement plus diversifié pour les irrigants

En 2020, les postes COP (céréales, oléagineux et protéagineux) et surfaces fourragères représentent plus de 85 % de l'assolement des exploitations irrigantes et non irrigantes, avec 1,13 et 2,74 millions d'hectares de SAU.

Les COP sont plus présentes chez les irrigants et les surfaces fourragères chez les non irrigants. Le maïs représente 25 % de l'assolement des exploitations irrigantes, positionnant les céréales au premier rang (46 %).

Les irrigants possèdent davantage de surfaces en oléagineux (14 %) et de cultures à forte valeur ajoutée comme les légumes, fruits et pommes de terre (7 % en cumul) alors que la vigne est plus présente chez les non-irrigants (8 %).

## Le maïs en retrait et les protéagineux en forte hausse

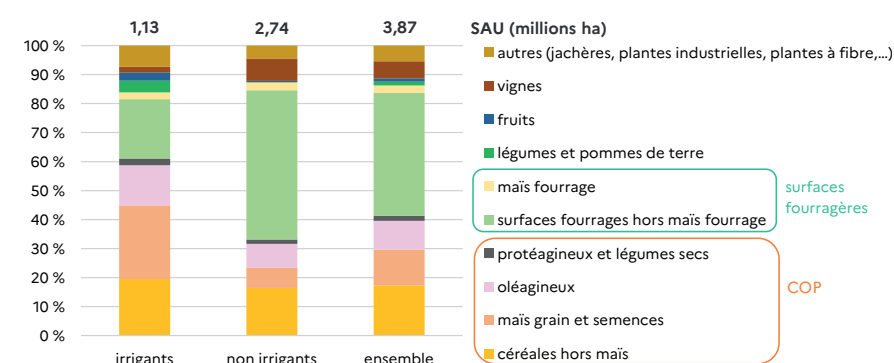
La SAU de l'ensemble des exploitations a diminué deux fois plus rapidement entre 2000 et 2010 (- 159 000 ha) qu'entre 2010 et 2020 (- 65 000 ha), pour un retrait total de 224 000 ha.

Après l'embellie entre 2000 et 2010, les surfaces en céréales hors maïs diminuent de 92 000 hectares entre 2010 et 2020. Le maïs grain perd 86 600 ha en 20 ans, avec un repli moindre entre 2010 et 2020. Le maïs fourrage chute également de 47 000 hectares dont les deux tiers entre 2010 et 2020. Les surfaces fourragères hors maïs fourrage augmentent de 9 000 ha entre 2010 et 2020 sans compenser la perte de 64 000 ha entre 2000 et 2010.

Entre 2000 et 2020, les oléagineux progressent de 5 % et les protéagineux voient leurs surfaces doubler au cours des dix dernières années, avec 69 000 hectares en 2020.

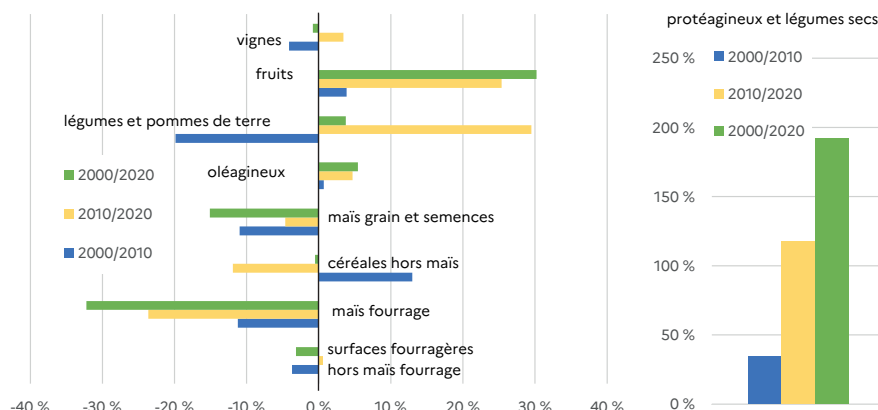
Les légumes et les vignes progressent respectivement de 30 % et 3 % entre 2010 et 2020 pour retrouver les niveaux de l'année 2000. Les fruits progressent de 25 % pour atteindre 44 500 ha en 2020.

**Figure 3**  
Une différence d'assolement entre irrigants et non irrigants  
Répartition de la SAU selon les cultures



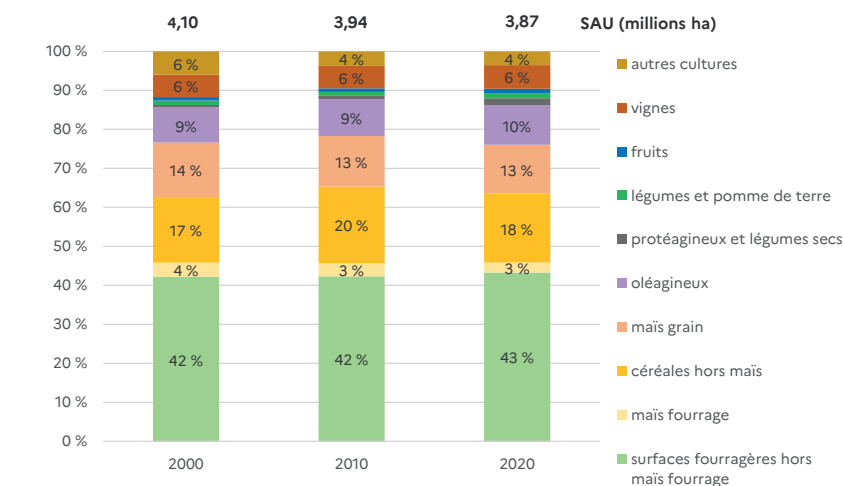
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

**Figure 4**  
Protéagineux et légumes secs en hausse  
Évolution des surfaces agricoles en Nouvelle-Aquitaine entre 2000 et 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000, 2010 et 2020

**Figure 5**  
Répartition des surfaces agricoles en Nouvelle-Aquitaine entre 2000 et 2020



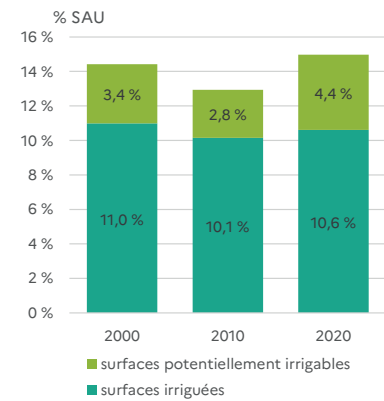
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000, 2010 et 2020

**Tableau 3**  
L'assolement en Nouvelle-Aquitaine entre 2000 et 2020

Surfaces (ha)	2000	2010	2020
Surfaces fourragères hors maïs fourrage	1 729 147	1 665 143	1 674 767
Maïs fourrage	148 480	131 815	100 645
Céréales hors maïs	687 091	776 169	683 644
Maïs grain et semences	572 733	509 881	486 176
Oléagineux	370 176	372 816	390 275
Protéagineux et légumes secs	23 835	31 997	69 558
Légumes et pommes de terre	49 709	39 831	51 577
Fruits	34 185	35 505	44 510
Vignes	235 640	225 960	233 719
Autres cultures	245 287	147 800	137 003
<b>Ensemble des cultures</b>	<b>4 096 285</b>	<b>3 936 917</b>	<b>3 871 872</b>

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000, 2010 et 2020

**Figure 6**  
Évolution du potentiel d'irrigation en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000, 2010 et 2020

## L'assolement irrigué en Nouvelle-Aquitaine

### Un potentiel d'irrigation 2020 légèrement supérieur à celui de 2000

Le potentiel d'irrigation des exploitations correspond à la part des surfaces irriguées et des surfaces potentiellement irrigables dans la surface agricole. Ce potentiel atteint 15 % de la surface agricole régionale des exploitants en 2020 après un minimum à 13 % en 2010.

En 20 ans, les surfaces irrigables ont moins diminué que la SAU des exploitations irrigantes, avec des pertes respectives de 11 000 ha et 63 000 ha.

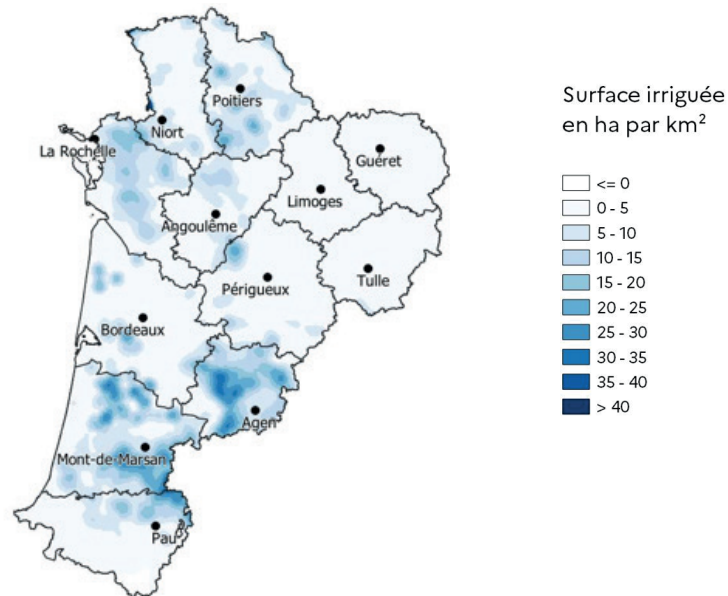
### Le maïs irrigué, plus de 50 % de la surface totale irriguée

En 2020, la surface irriguée est composée à trois quarts de COP (céréales, oléagineux et protéagineux) et un quart de maïs semence, légumes, vergers et pommes de terre. Le maïs grain et semences occupe toujours la première place avec 211 500 hectares, soit plus de la moitié de la totalité de la surface irriguée régionale, loin devant les oléagineux à 43 700 ha et les légumes à 41 850 ha. En comparant les surfaces irriguées régionales et nationales, le maïs néo-aquitain représente 50 % de la sole nationale, devant les oléagineux et légumes néo-aquitains à 30 % pour chacun des postes.

Le taux d'irrigation (surface irriguée/SAU) est proche de 50 % pour le maïs

### Carte 1

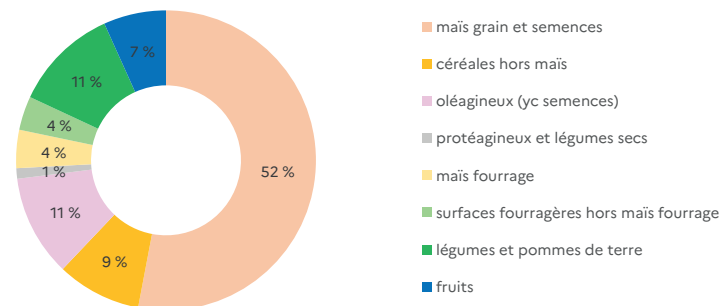
Les zones les plus irriguées sont orientées en grandes cultures, légumes et vergers  
Localisation des surfaces irriguées de Nouvelle-Aquitaine



Source : ©IGN BD CARTO®, AGRESTE - Recensement agricole 2020, DRAAF - SRISET Occitanie

### Figure 7

Plus de la moitié des surfaces irriguées en maïs grain  
Répartition de la surface irriguée en Nouvelle-Aquitaine



*Note de lecture* : le maïs grain et semences représente 52 % de la surface irriguée régionale

NB : les surfaces irriguées des autres cultures (jachères, plantes industrielles, plantes à fibres,...) sont exclues de cette répartition

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

grain et dépasse 60 % pour les fruits et légumes, indiquant une dépendance à l'irrigation.

### Des cultures irriguées qui pèsent dans la production nationale

Les surfaces cultivées en Nouvelle-Aquitaine contribuent fortement

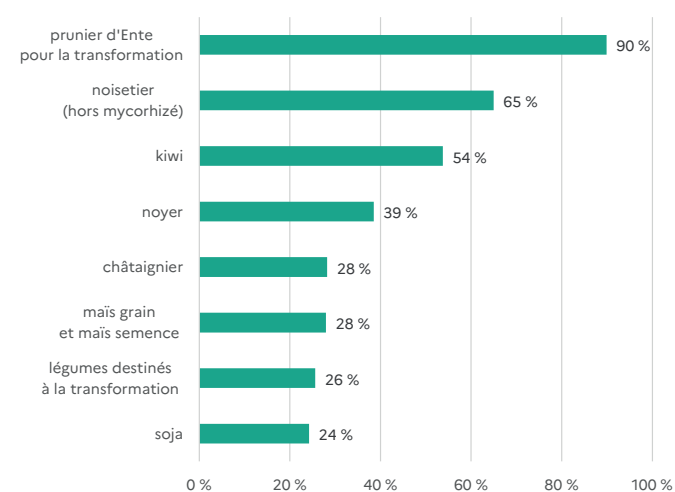
à la production métropolitaine en viticulture, légumes, fruits et grandes cultures. Certaines cultures sont majoritairement irriguées comme les pruniers, les fruits à coque (noisetiers, châtaigniers) et le kiwi.

En 2020, le maïs grain hors semences est la première culture irriguée en région avec 180 500 ha, soit 44 % des

surfaces irriguées totales. Le blé tendre, le soja et le tournesol suivent avec 4 % de la sole irriguée régionale.

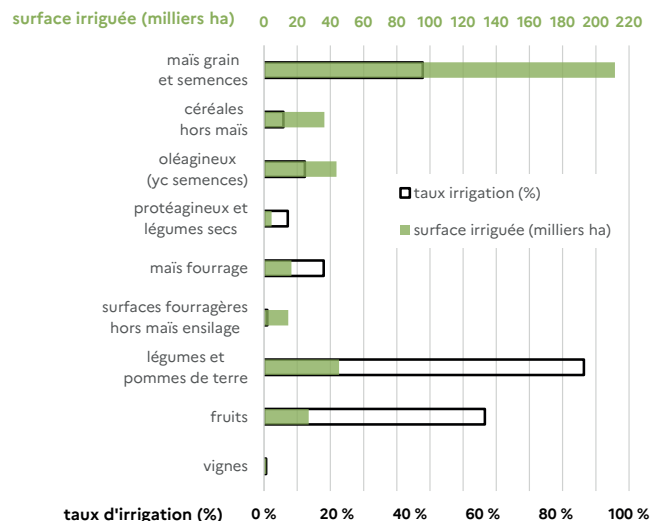
Les cultures à plus forte valeur ajoutée (voir définitions) en totalisent 25 % avec les légumes pour 10 %, le maïs semences pour 8 % et les vergers pour 6 %.

**Figure 8**  
Part des surfaces de cultures principalement irriguées de Nouvelle-Aquitaine en France métropolitaine



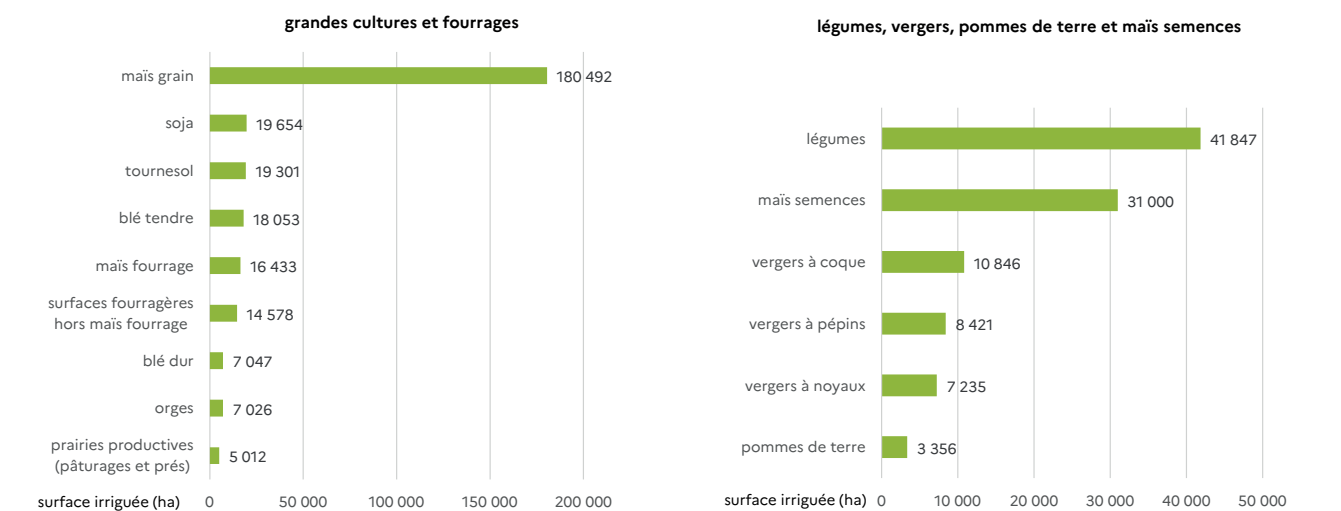
*Note de lecture* : 65 % des surfaces de noisetiers de France métropolitaine sont cultivés en Nouvelle-Aquitaine, où ils sont majoritairement irrigués  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

**Figure 9**  
De forts taux d'irrigation pour les fruits et légumes  
Les grands postes irrigués en Nouvelle-Aquitaine



*Note de lecture* : la surface irriguée du maïs grain et semences est de 211 500 hectares avec un taux d'irrigation de 44 %  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

**Figure 10**  
Principales cultures irriguées en 2020



Source : Agreste - Recensement agricole 2020, SEMAE (Interprofession des semences et plants)

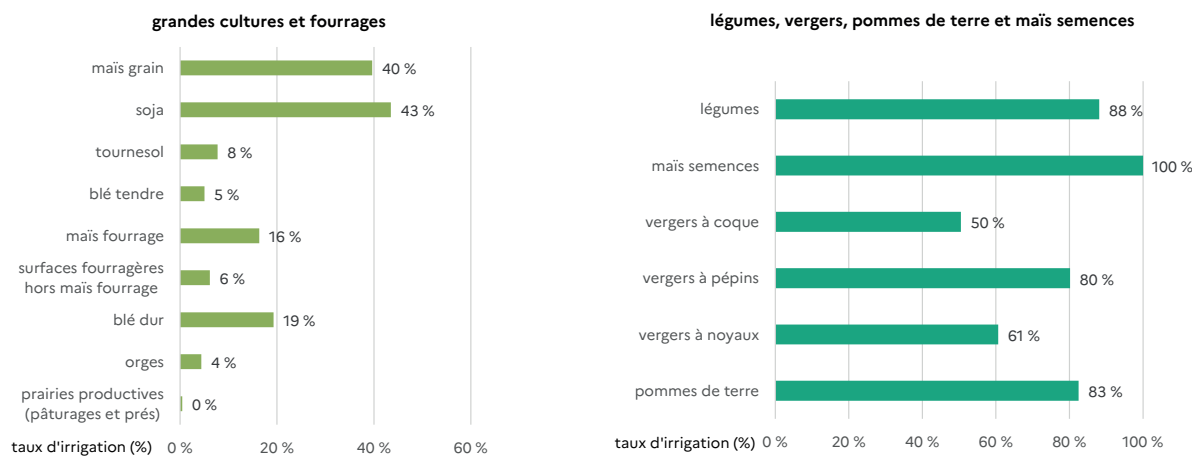
### Le recours à l'irrigation variable selon les cultures

Le taux d'irrigation varie plus fortement pour les grandes cultures que pour

les cultures à valeur ajoutée. Le soja et le maïs grain sont les plus irrigués avec respectivement 43 % et 40 % de leur surface alors que les cultures de céréales à paille ont moins recours à

l'irrigation. Pour les cultures à plus forte valeur ajoutée, le taux d'irrigation est supérieur à 50 % et dépasse 80 % pour les vergers à pépins et les légumes.

**Figure 11**  
Part de surfaces irriguées par culture



Source : Agreste - Recensement agricole 2020, SEMAE (Interprofession des semences et plants)

### Une moyenne de 31 hectares irrigués pour un taux d'irrigation de 11 %

En Nouvelle-Aquitaine, la superficie irriguée moyenne est de 31 ha, soit 6 ha de plus que la moyenne métropolitaine, avec un taux d'irrigation moyen de 11 %. Plus de 40 % des surfaces de maïs grain et de soja sont irriguées, avec en moyenne 25 ha et 8 ha irrigués respectifs. Ce taux d'irrigation atteint 60 % pour les pruniers d'Ente (11 ha irrigués) et même plus de 80 % pour les légumes frais (8 ha irrigués), les vergers à pépins dont les pommiers (7 ha irrigués) ainsi que les noisetiers (18 ha irrigués), les pommes de terre et le kiwi (4 ha irrigués).

### Recul du maïs irrigué au profit des oléagineux, légumes, fourrages hors maïs et vergers

La sole irriguée en Nouvelle-Aquitaine a considérablement évolué au cours des 20 dernières années. Depuis 2000, la baisse est marquée pour le maïs grain avec 103 000 ha de moins mais plus faible pour le maïs fourrage avec 9 000 ha de moins. Entre 2000 et 2010, les céréales hors maïs ont progressé de 20 000 ha au détriment des 9 000 ha de protéagineux et légumes secs.

Puis, entre 2010 et 2020, les surfaces irriguées ont progressé pour les oléagineux avec un gain de 30 000 ha, suivi des légumes frais à 10 000 ha, des surfaces fourragères hors maïs fourrage à 9 000 ha et des vergers à 7 000 hectares.

Pour les oléagineux, le soja et le tournesol irrigués gagnent

**Tableau 4**  
Surface moyenne irriguée et taux d'irrigation

	Surface moyenne irriguée (ha)	Taux irrigation
<b>Kiwi</b>	<b>4</b>	<b>93 %</b>
<b>Légumes frais</b>	<b>8</b>	<b>88 %</b>
<b>Totalité vergers à pépins</b>	<b>6</b>	<b>80 %</b>
<i>pommiers</i>	7	79 %
<b>Pommes de terre</b>	<b>4</b>	<b>83 %</b>
<b>Haricots secs</b>	<b>7</b>	<b>73 %</b>
<b>Totalité des vergers à noyaux</b>	<b>6</b>	<b>61 %</b>
<i>pruniers</i>	11	52 %
<i>prunes d'Ente</i>	1	62 %
<b>Totalité des vergers à coque</b>	<b>11</b>	<b>50 %</b>
<i>noisetier</i>	18	84 %
<i>noyer</i>	5	38 %
<b>Maïs grain et semences</b>	<b>25</b>	<b>44 %</b>
<b>Soja</b>	<b>8</b>	<b>43 %</b>
<b>Sorgho</b>	<b>2</b>	<b>9 %</b>
<b>Colza</b>	<b>2</b>	<b>5 %</b>
<b>Tournesol</b>	<b>4</b>	<b>8 %</b>
<b>Maïs fourrage</b>	<b>12</b>	<b>18 %</b>
<b>Ensemble des cultures</b>	<b>31</b>	<b>11 %</b>

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

**Figure 12**  
103 000 ha de maïs irrigué en moins sur 20 ans  
Principales évolutions des surfaces irriguées entre 2000 et 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000, 2010 et 2020

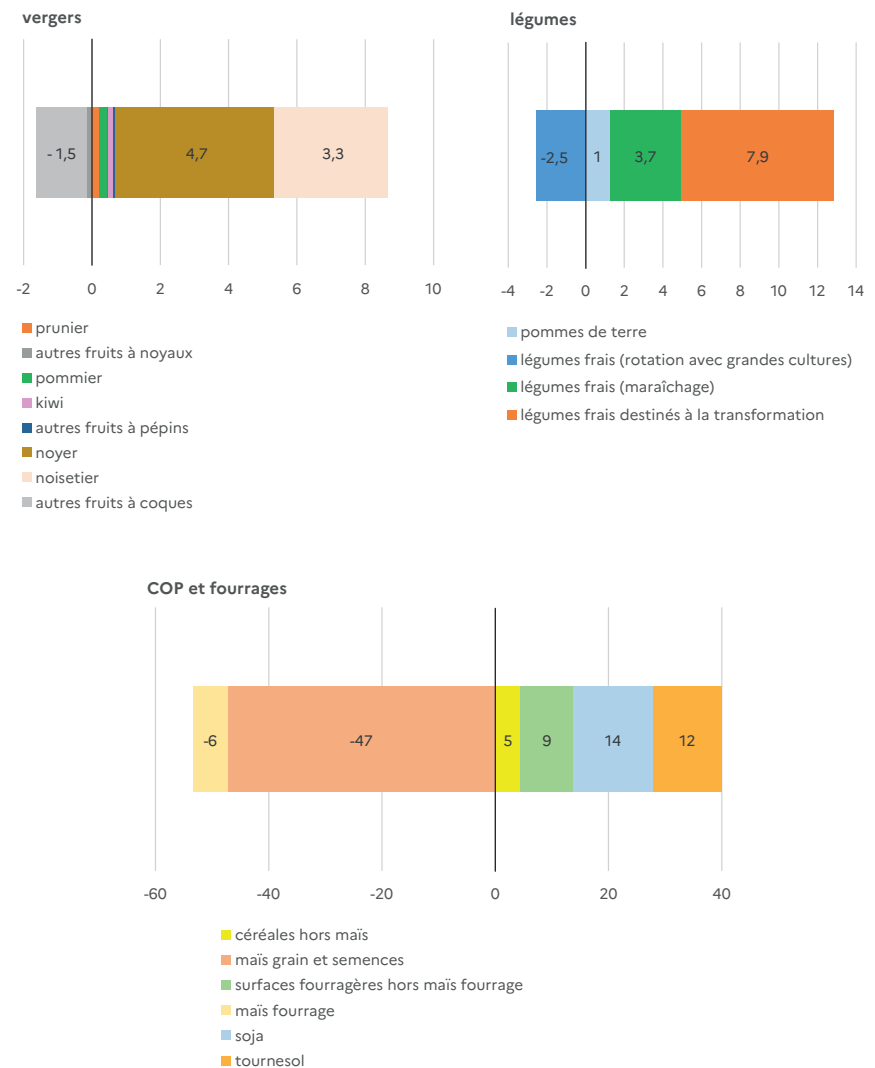


respectivement 14 000 et 12 000 ha. Parmi les légumes frais, les principaux bénéficiaires sont les légumes destinés à la transformation (+ 7 900 ha) et les légumes en maraîchage (+ 3 700 ha). Dans les vergers, les fruits à coque augmentent de 6 500 hectares grâce aux noisetiers (+ 3 300 ha) et aux noyers (+ 4 700 ha), avec un taux d'irrigation des noyeraies en hausse. Les évolutions sont faibles pour les fruits à pépins (+ 500 ha) avec des gains respectifs de 260 hectares et 160 ha pour les pommiers et le kiwi, tout comme les fruits à noyaux (+ 50 ha).

### Le soja et les vergers à coque irrigués profitent d'une hausse de leur emblèvement

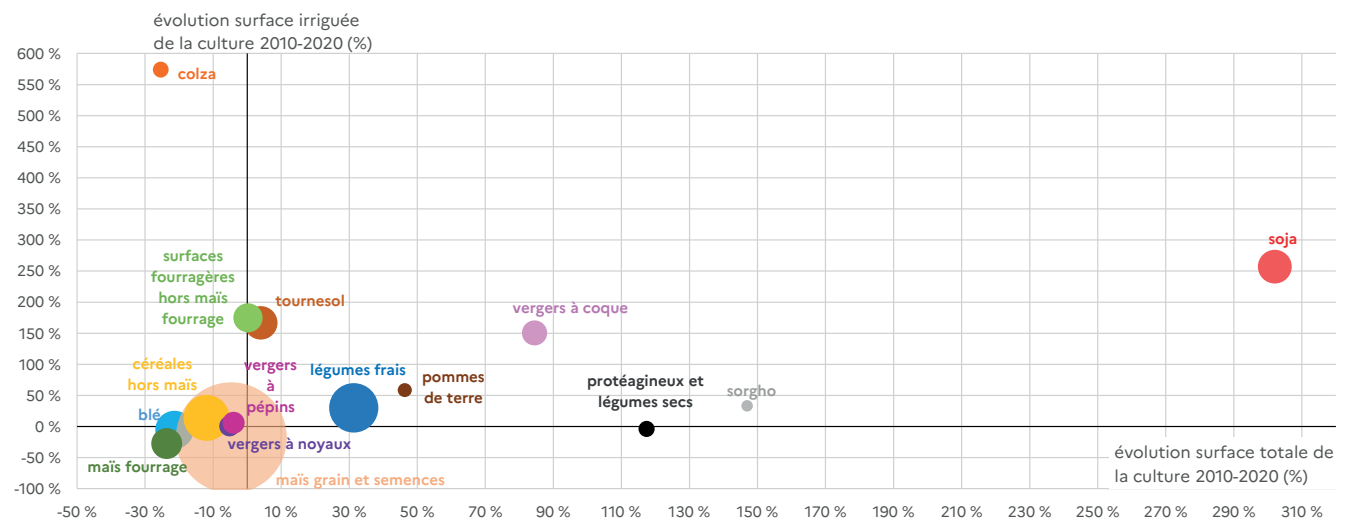
Au cours de la dernière décennie, le maïs irrigué a connu à la fois une baisse d'emblèvement et un recul du taux d'irrigation de 51 % à 44 %. La diminution des surfaces en céréales hors maïs, notamment le blé, n'impacte pas leurs surfaces irriguées. Le taux d'irrigation augmente nettement pour le colza, avec presque six fois plus de surfaces irriguées, ainsi que pour le tournesol et les surfaces fourragères hors maïs fourrage avec près du double de surfaces irriguées. L'accroissement simultané de la surface totale et de la surface irriguée a profité au soja et aux vergers à coque mais avec des évolutions différentes de leur taux d'irrigation (- 5 % et + 11 %).

**Figure 13**  
Soja et tournesol en forte progression  
Évolution détaillée des surfaces irriguées entre 2010 et 2020 (milliers ha)



Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

**Figure 14**  
Évolution comparée des superficies totales et des superficies irriguées des principales cultures entre 2010 et 2020



Note de lecture : taille du disque proportionnelle à la superficie de la culture irriguée en 2020  
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

## La Nouvelle-Aquitaine, première région française productrice de semences

En 2020, la Nouvelle-Aquitaine, avec près de 63 000 ha de surfaces en production de semences se positionne au premier rang des

régions françaises devant l'Occitanie et représente 16 % des surfaces nationales. Le maïs est la première espèce multipliée en région. D'autres

espèces, comme la betterave sucrière, le tournesol, la luzerne, de moindre importance en surfaces, ont un poids élevé dans la production nationale.

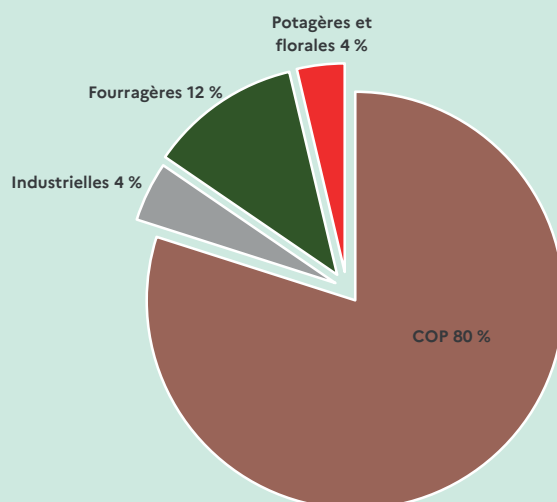
Répartition et poids en région et en France des surfaces de semences de Nouvelle-Aquitaine en 2020

### Principales espèces de fourragères

Culture	Poids dans la surface régionale en semence	Poids dans la surface nationale en semences de la culture	Taux d'irrigation <sup>(1)</sup>
Luzerne	9 %	32 %	Peu irrigué

### Principales espèces de potagères

Culture	Poids dans la surface régionale en semence	Poids dans la surface nationale en semences de la culture	Taux d'irrigation <sup>(1)</sup>
Maïs doux	0,3 %	36 %	Quasi-totalité
Radis	0,2 %	40 %	Quasi-totalité



*Note de lecture : 80 % des surfaces régionales de semences sont des COP*

### Principales espèces de cultures industrielles

Culture	Poids dans la surface régionale en semence	Poids dans la surface nationale en semences de la culture	Taux d'irrigation <sup>(1)</sup>
Betterave sucrière	5 %	55 %	Quasi-totalité

### Principales espèces de COP

Culture	Poids dans la surface régionale en semence	Poids dans la surface nationale en semences de la culture	Taux d'irrigation <sup>(1)</sup>
Maïs	49 %	37 %	Quasi-totalité
Tournesol	9 %	33 %	Quasi-totalité
Lupin blanc	1 %	58 %	Peu irrigué

(1) Taux d'irrigation : information, à dire d'experts, de la surface irriguée dans la surface en semences totale de l'espèce

Source : Agreste- Recensement agricole 2020, FNAMS, SEMAE

La production de semences s'effectue dans le cadre de contrats de multiplication passés entre les entreprises semencières et les exploitants. Ces productions

requièrent une bonne maîtrise technique du cycle cultural pour assurer la qualité des semences. Dans cet objectif, ces surfaces sont le plus souvent irriguées. Pour une même

espèce, la valeur ajoutée d'un hectare en contrat de semences est, le plus souvent, plus élevée qu'un hectare en culture de vente.



## Structure des exploitations irrigantes

### 35 % des exploitations irrigantes classées en « grandes cultures »

En 2020, en Nouvelle-Aquitaine, l'orientation technico-économique (OTEX) grandes cultures qui couvre la production de céréales, d'oléagineux, de protéagineux, de cultures industrielles ainsi que de légumes de plein champ domine en nombre chez les exploitations irrigantes. Ces exploitations, un peu plus d'une exploitation irrigante sur trois, représentent 7 % de l'ensemble des fermes (irrigantes et non) et 14 % de la surface agricole utilisée (SAU) de la région.

Parmi les exploitations non irrigantes, les structures spécialisées en élevages (herbivores et/ou granivores) sont les plus nombreuses avec 40 %.

Comparées à 2010, le nombre d'exploitations irrigantes spécialisées en grandes cultures a reculé de 19%. De même, les exploitations de polyculture et/ou polyélevage, seconde OTEX en nombre d'exploitations irrigantes, ont vu leurs effectifs fondre de 27 % au cours des 10 dernières années. Seules les exploitations irrigantes spécialisées en maraîchage et en cultures fruitières se sont développées depuis 2010. Leur nombre a progressé respectivement de 33 % et 23 % et leur surface irriguée de 16 % et 50 %.

Bien que ces exploitations pèsent peu en surfaces irriguées et en pressions éventuelles sur les ressources en eau, elles ont un rôle important au sein des exploitations irrigantes car elles sont comparativement plus pourvoyeuses d'emploi.

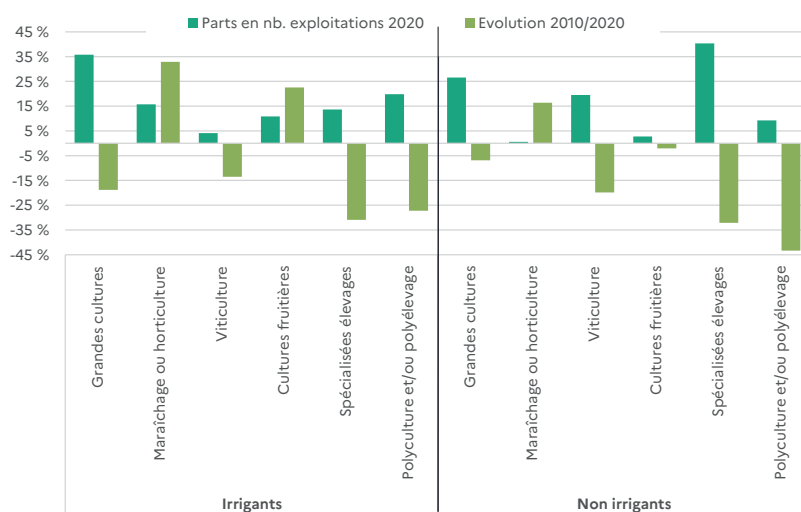
Les exploitations irrigantes spécialisées en élevages, bovins lait, bovins viande, bovins mixtes, ovins et/ou caprins, et granivores, sont, prises séparément, peu nombreuses en Nouvelle-Aquitaine. Mais, regroupées, elles représentent 14 % des exploitations irrigantes, 11 % des surfaces irriguées et 5 % de la SAU de la région.

Comme pour les exploitations non irrigantes, beaucoup de ces structures ont disparu depuis 2010, c'est d'ailleurs pour ces OTEX que le recul est le plus fort avec - 31 %.

Figure 15

### Plus d'exploitations irrigantes spécialisées en maraîchage et en arboriculture entre 2010 et 2020 en Nouvelle-Aquitaine

Répartition et évolution par OTEX du nombre d'exploitations irrigantes et non irrigantes en Nouvelle-Aquitaine

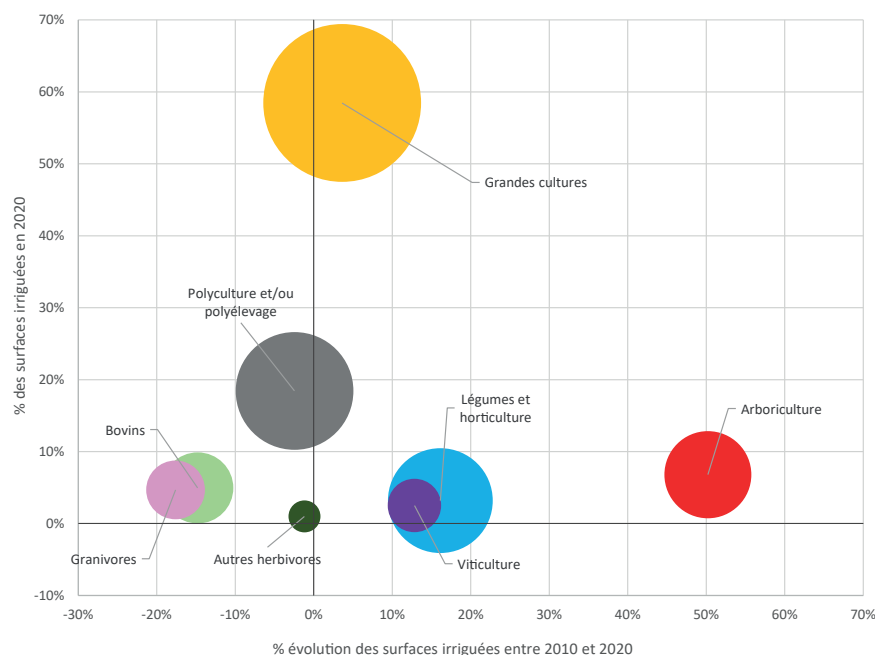


Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Figure 16

### ...ainsi que des surfaces qu'elles irriguent

Répartition et évolution des surfaces irriguées par OTEX en Nouvelle-Aquitaine



**Note de lecture :** taille des disques proportionnelle au nombre d'exploitations dans l'OTEX au RA 2020. L'OTEX grandes cultures compte, en 2020, 4 799 exploitations qui représentent 58,5 % des surfaces irriguées de la région. Ces dernières ont progressé de 4 % entre les deux recensements.

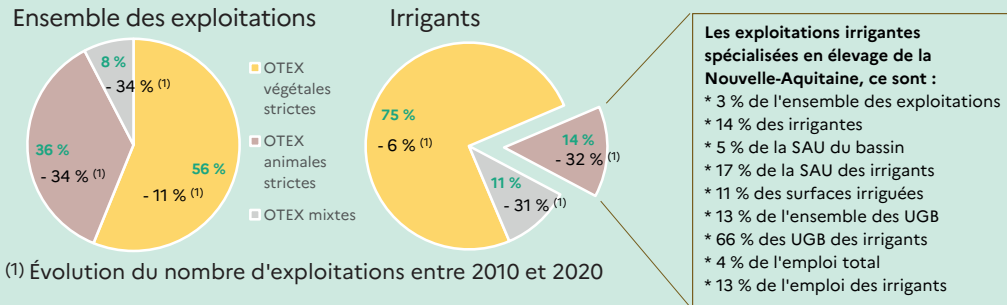
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Dans leur ensemble, les exploitations spécialisées en élevages, irrigantes ou non, comptent pour 35 % de l'ensemble des exploitations, 40 % de la SAU, 30 % de l'emploi (hors prestations de services) et 84 % des unités gros bovins

(UGBTA) de la région. La disponibilité en eau, notamment pour l'abreuvement des animaux, est également un enjeu prégnant pour le maintien de l'élevage en Nouvelle-Aquitaine.

## 1 900 éleveurs irrigants en Nouvelle-Aquitaine en 2020

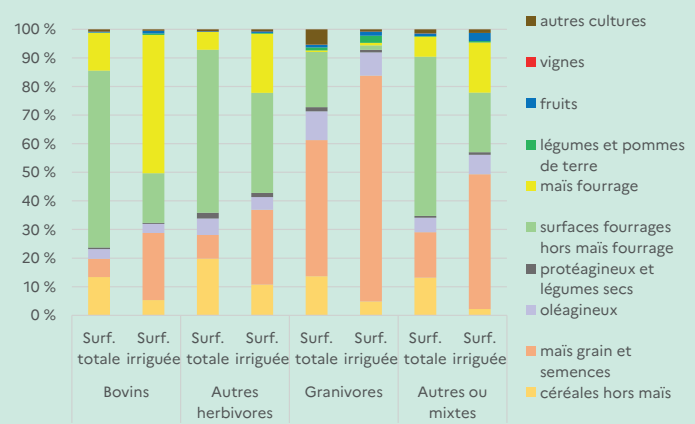
Répartition des exploitations selon leur OTEX regroupée en trois postes



Détail selon la spécialisation de l'atelier d'élevage

Poids dans la population des éleveurs irrigants	Spécialisés bovins	Spécialisés autres herbivores	Spécialisés granivores	Autres mixtes
Effectifs	51 %	10 %	30 %	9 %
SAU	59 %	11 %	21 %	9 %
Surfaces irriguées	45 %	9 %	37 %	8 %
UGBTA	42 %	8 %	40 %	10 %
ETP (hors prestation)	47 %	12 %	32 %	9 %

Les assolements totaux et irrigués



Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

### Des exploitations irrigantes de plus grande taille économique...

La dimension économique des exploitations irrigantes, mesurée par la production brute standard (PBS), est en moyenne plus élevée que celle des exploitations non irrigantes. 59 % des structures irrigantes ont une PBS de plus de 100 000 euros, contre 37 % chez les exploitations non irrigantes. Dans cette population des non irrigantes, les structures de petite dimension économique sont les plus nombreuses, 35 % d'entre-elles ont une PBS de moins de 25 000 euros.

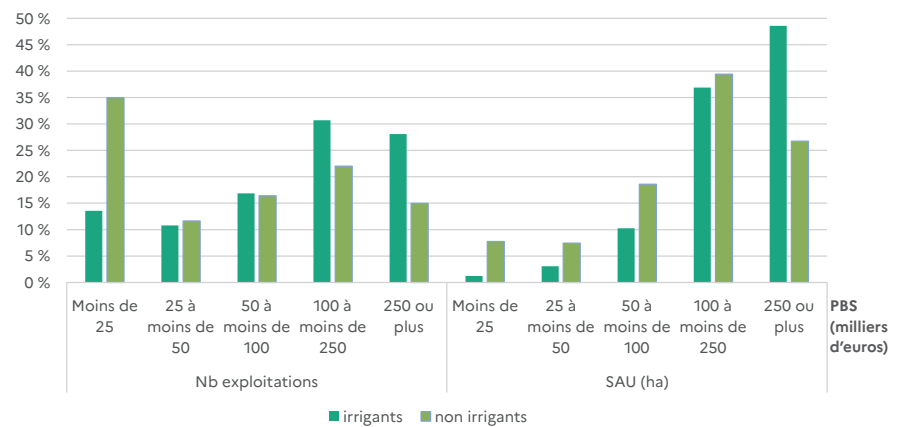
Comparé à 2010, les exploitations de plus de 100 000 euros de PBS sont les seules à avoir augmenté en nombre et en SAU, que ce soit en irrigantes ou non irrigantes de Nouvelle-Aquitaine.

Cette répartition des exploitations irrigantes par classes de PBS varie toutefois selon les OTEX. Ainsi, pour les spécialisées grandes cultures, la part des plus de 100 000 euros de PBS est de 50 % (pour rappel, cette proportion est de 59 % pour l'ensemble des irrigantes), elle est de 67 % pour les exploitations de polyculture et/ou polyélevage, de 41 % pour les spécialisées en maraîchage

Figure 17

### 28 % des exploitations irrigantes de Nouvelle-Aquitaine ont une PBS d'au moins 250 000 euros, 15 % chez les non-irrigantes

Répartition par classes de PBS, des effectifs d'exploitations irrigantes et non irrigantes et de leur SAU



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

et de 58 % pour les spécialisées en arboriculture. Les facteurs de production, SAU, type de cultures à plus ou moins forte valeur ajoutée et la présence de cheptels influent naturellement sur la PBS d'exploitation. La mesure du ratio PBS/ha de SAU permet une approche grossière de la valeur ajoutée des principales cultures mises en places selon la spécialisation des exploitations. Bien évidemment,

pour les exploitations de polyculture et/ou polyélevage la lecture est biaisée puisque la PBS peut également provenir pour une forte partie de l'élevage. Les exploitations de grandes cultures sont celles qui ont le ratio moyen le plus faible avec 1 430 euros/ha de SAU. Le ratio moyen le plus élevé concerne les exploitations de maraîchage et/ou horticulture à 16 710 euros/ha de SAU, puis celui des spécialisées arboriculture

à 7 700 euros/ha de SAU et celui des polyculteurs et/ou polyéleveurs avec 2 355 euros/ha de SAU.

### ... et de plus grandes SAU que les non irrigantes

En 2020, en Nouvelle-Aquitaine, la SAU moyenne des exploitations irrigantes est de 84 ha. Elle est de 54 ha pour les structures non irrigantes de la région. Comparées à 2010, les SAU moyennes des exploitations irrigantes et non irrigantes de la Nouvelle-Aquitaine ont progressé de façon similaire, plus 12 ha. Ces SAU moyennes masquent toutefois une grande variabilité dans les tailles et structures d'exploitations.

Ainsi, dans la population des exploitations irrigantes, il est possible de distinguer trois grands groupes définis par leurs classes de SAU.

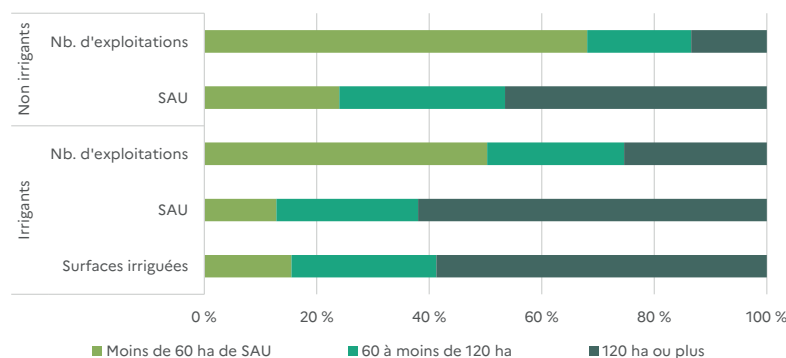
D'une part, des exploitations de faible SAU moyenne, inférieure à 60 ha. Parmi ces exploitations, nombreuses, un peu plus d'une sur deux, met en valeur 13 % de la SAU totale des exploitations irrigantes et 15 % des surfaces irriguées.

A l'inverse, des exploitations à forte SAU moyenne, plus de 120 ha, deux fois moins nombreuses que les « petites » représentent 62 % de la SAU des irrigantes et 59 % des surfaces irriguées de la Nouvelle-Aquitaine. Enfin, un petit quart restant d'exploitations avec des SAU moyennes comprises entre 60 et 120 ha mettent en valeur 25 % des surfaces irriguées et de la SAU. Cette répartition par taille de SAU se constate également chez les exploitations non irrigantes. Les structures à faible SAU, moins de 60 ha, y sont toutefois bien

**Figure 18**

### 59 % des surfaces irriguées de la Nouvelle-Aquitaine détenues par des exploitations de plus de 120 ha de SAU moyenne en 2020

Répartition par classes de SAU des effectifs d'exploitations irrigantes et non irrigantes, de leur SAU et des surfaces irriguées



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

plus nombreuses, presque 7 sur 10. Il existe, de même, de grandes disparités dans la répartition des exploitations irrigantes de la Nouvelle-Aquitaine selon ces classes de SAU en fonction de leur orientation technico-économique. Le croisement de ces deux paramètres permet d'identifier par leur nombre quelques grands groupes de structures d'exploitations irrigantes.

Ainsi, sept principaux profils d'exploitations irrigantes se détachent selon l'importance du nombre d'exploitations dans la population totale des irrigantes et selon leur évolution depuis 2010.

En 2020, les exploitations irrigantes de grandes cultures ont une SAU moyenne de 114 ha avec une répartition par classes de SAU beaucoup plus homogène que celle de l'ensemble des irrigantes. Elles ont une surface irriguée moyenne de 50 ha soit près de 20 ha de

plus que la SAU moyenne de l'ensemble des exploitations irrigantes (31 ha).

La ventilation des exploitations irrigantes de polyculture et/ou polyélevage par classe de SAU montre un léger déséquilibre vers la tranche de plus faible SAU, moins de 60 ha. Ces exploitations ont une SAU moyenne de 98 ha et une surface irriguée moyenne de 28 ha.

Pour les exploitations de maraîchage et d'arboriculture, la majorité des structures a de faibles SAU, moins de 60 ha. Ainsi les SAU moyennes, sont respectivement de 13 ha et 42 ha. Les surfaces moyennes irriguées sont quant à elles de 6 ha et 19 ha.

Comparées à 2010, l'augmentation du nombre d'exploitations de maraîchage s'effectue quasi-exclusivement au profit des exploitations de moins de 60 ha dont la part dans la population

**Tableau 5**

### 7 grands groupes d'exploitations irrigantes se détachent

Poids en nombre d'exploitations de chaque couple OTEX/classe de SAU au sein de la population d'exploitations irrigantes de la Nouvelle-Aquitaine et évolution 2010-2020 en points de pourcentages

Poids en % et évolution 2010-2020 en points de %	Moins de 60 ha		60 à moins de 120 ha		120 ha ou plus		Ensemble irrigantes	
	en %	pt d'évol.	en %	pt d'évol.	en %	pt d'évol.	en %	pt d'évol.
Grandes cultures	13 %	- 4 pts	10 %	0 pt	13 %	+ 2 pts	36 %	- 2 pts
Maraîchage ou horticulture	15 %	+ 5 pts	1 %	0 pt	0 %	0 pt	16 %	+ 6 pts
Viticulture	2 %	-1 pt	1 %	0 pt	1 %	+ 1 pt	4 %	0 pt
Arboriculture	8 %	+ 2 pts	2 %	+ 1 pt	1 %	0 pt	11 %	+ 3 pts
Bovins	2 %	- 2 pts	3 %	- 1 pt	3 %	+ 1 pt	7 %	- 2 pts
Autres herbivores	0 %	0 pt	0 %	0 pt	1 %	0 pt	1 %	0 pt
Granivores	2 %	- 2 pts	2 %	0 pt	1 %	0 pt	5 %	- 2 pts
Polyculture-polyélevage	8 %	- 4 pts	6 %	- 1 pt	6 %	+ 1 pt	20 %	- 4 pts
Ensemble irrigantes	50 %	- 5 pts	24 %	- 1 pt	25 %	+ 6 pts	100 %	0 pt

*Note de lecture :* Les exploitations irrigantes spécialisées en grandes cultures détenant moins de 60 ha de SAU représentent, en nombre, 13 % de l'ensemble des exploitations irrigantes de la Nouvelle-Aquitaine et ce poids a reculé de 4 points par rapport à 2010

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

totale des irrigantes gagne 5 points. Il en va de même pour les spécialisées en cultures fruitières de moins de 60 ha pour lesquelles la part augmente de 2 points par rapport à 2010. Pour les exploitations de grandes cultures et de polyculture polyélevage, la part des exploitations de SAU inférieure à 60 ha diminue au profit de celles de 120 ha ou plus de SAU.

### Les exploitations irrigantes plus pourvoyeuses d'emploi que les non irrigantes

En 2020, les structures irrigantes de la Nouvelle-Aquitaine représentent 21 % de l'ensemble des exploitations. En termes d'emploi agricole, exprimé en équivalent temps plein (ETP), hors prestations de services, ces exploitations pèsent 30 % du total régional. En moyenne, il faut 2,5 ETP pour la conduite d'une exploitation irrigante néo-aquitaine contre 1,5 ETP pour une exploitation non irrigante. La répartition de l'emploi dans les exploitations irrigantes repose pour 45 % sur le travail des chefs d'exploitations et des coexploitants. Ce dernier représente 58 % du travail chez les non irrigantes. Le recours à de la main-d'œuvre occasionnelle correspond à près du quart de l'emploi total contre seulement 8 % par exploitation non irrigante.

La structuration de l'emploi agricole est également fortement influencée par l'orientation technico-économique des exploitations irrigantes.

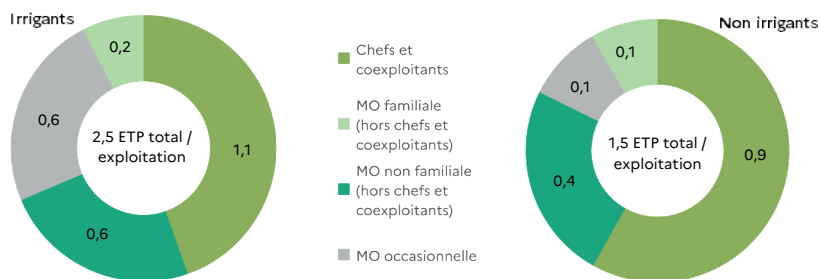
Le travail agricole des exploitations irrigantes spécialisées en grandes cultures est assuré pour 59 % par les chefs et coexploitants, pour 19 % par la main-d'œuvre salariée non familiale et 15 % par de la main-d'œuvre occasionnelle. En moyenne, il faut 1,6 ETP pour la conduite d'exploitation. Pour les structures irrigantes de polyculture et/ou polyélevage, la répartition de l'emploi est très proche de celle des grandes cultures avec 57 % ou plus assurés par les chefs et coexploitants. Par contre, 2,3 ETP par exploitation sont nécessaires.

Pour les autres orientations spécialisées en productions végétales, maraîchage et arboriculture, la répartition de l'emploi est naturellement différente

Figure 19

### 2,5 équivalents temps plein nécessaire à la conduite d'une exploitation irrigante de Nouvelle-Aquitaine en 2020

Comparaison et répartition de l'emploi agricole (hors prestation de services) dans les exploitations irrigantes et non irrigantes de Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

puisqu'elle nécessite une main-d'œuvre plus abondante.

Ainsi, en maraîchage, l'emploi salarié non familial et la main-d'œuvre occasionnelle sont prépondérants et représentent chacun un tiers de l'emploi total et 4,1 ETP/exploitation sont nécessaires.

En arboriculture, il faut 3,4 ETP par exploitation et la main-d'œuvre saisonnière pèse pour près de 46 % de l'emploi total, 22 % pour la main-d'œuvre non familiale.

### Un ratio SAU/ETP similaire pour irrigants et non irrigants

Dans leur ensemble, les exploitations irrigantes mettent en valeur une SAU moyenne plus élevée que les non irrigantes et elles emploient plus de main-d'œuvre. Mais, ramenée à l'ETP, la SAU mise en valeur par un irrigant est identique à celle cultivée par un non irrigant. Un ETP irrigant cultive, en moyenne, 34 ha contre 35 ha pour un ETP non irrigant.

### Des irrigants plus jeunes et mieux formés que les non irrigants

En 2020, les irrigants de la Nouvelle-Aquitaine sont, en moyenne, plus jeunes que les non irrigants, l'âge moyen des premiers étant de 50 ans et de 53 ans pour les seconds. Cet écart s'explique en partie par la part plus élevée des exploitants non irrigants de plus de 60 ans. Ainsi, près de 31 % des chefs et coexploitants non irrigants ont plus de 60 ans contre seulement 21 % des irrigants. Cette différence était déjà effective en 2010, l'âge moyen des irrigants était alors de 49 ans contre 53 ans pour les non irrigants.

Là encore, des disparités de résultats existent entre les différents OTEX.

Un irrigant sur deux spécialisés en maraîchage a moins de 50 ans et 19 % ont plus de 60 ans. En grandes cultures, les exploitants sont un peu plus âgés, 41 % ont moins de 50 ans et 25 % plus de 60 ans. Les arboriculteurs sont les plus âgés, 38 % ont moins de 50 ans et 28 % plus de 60 ans.

Les chefs et coexploitants de fermes irrigantes de Nouvelle-Aquitaine, en 2020, sont pour 24 % des femmes,

Tableau 6

### Comparaison entre irrigant et non irrigant de la SAU moyenne par ETP selon les OTEX en Nouvelle-Aquitaine

SAU (ha) /ETP	Irrigants	Non irrigants
Grandes cultures	71	74
Maraîchage ou horticulture	3	3
Viticulture	22	11
Arboriculture	12	23
Bovins	58	63
Autres herbivores	42	33
Granivores	33	18
Polyculture-polyélevage	43	53
Ensemble	34	35

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

soit 4 points de plus qu'en 2010. Elles sont comparativement moins nombreuses que dans les exploitations non irrigantes, où elles comptent pour 28 % de l'ensemble des chefs et coexploitants, mais elles sont plus jeunes. L'âge moyen des chefs et coexploitants hommes est également moins élevé chez les irrigants que chez les non irrigants.

Les exploitants irrigants de Nouvelle-Aquitaine sont, dans l'ensemble, mieux formés que les non irrigants.



En 2020, 59 % d'entre eux disposent d'un diplôme au moins équivalent au baccalauréat contre 50 % pour les exploitants non irrigants. Cette différence est également vraie pour les exploitants ayant un diplôme supérieur au baccalauréat. De plus, les exploitants nouvellement installés sont mieux formés que ceux installés plus anciennement. Ainsi, 76 % des exploitants irrigants installés après 2010 ont un diplôme au moins équivalent au baccalauréat et 47 % un diplôme supérieur au baccalauréat contre 40 % pour les non irrigants.

### Une tendance sensible à la hausse des installations dans les principales OTEX irrigantes au cours de la dernière décennie

Les dynamiques d'installation des chefs d'exploitations irrigantes en Nouvelle-Aquitaine permettent de confirmer les premières conclusions sur le développement des OTEX maraîchage et arboriculture. Au cours des 10 dernières années, elles ont atteint des niveaux jamais observés jusqu'alors. Les autres OTEX, notamment d'élevage, moins concernées par le besoin d'irrigation, ont, à l'inverse, vu les nombres d'installations reculer ou stagner.

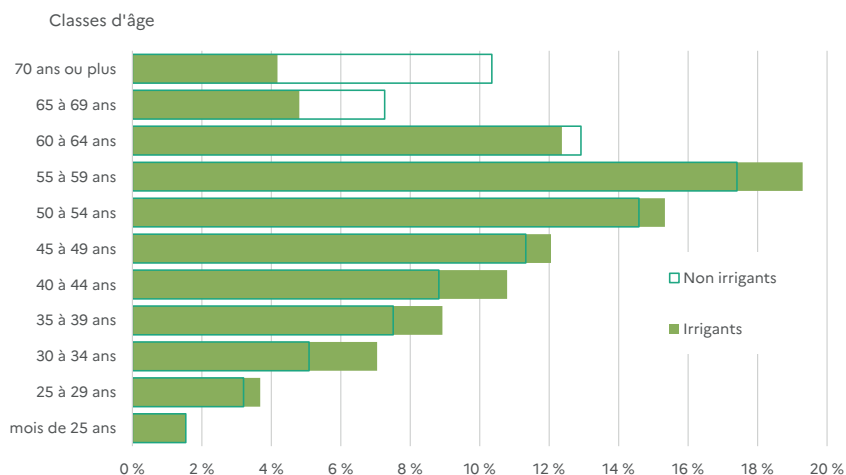
Concernant la pérennité des exploitations irrigantes en activité, 21 % des exploitations agricoles irrigantes ont au moins un chef d'exploitation âgé de plus de 60 ans contre 31 % chez les non irrigantes. La question du devenir de ces exploitations dans les toutes prochaines années a été posée lors du recensement 2020 : 30 % des chefs d'exploitations irrigantes de plus de 60 ans ne savent pas ce que deviendra leur structure dans les trois prochaines années et 33 % n'envisagent pas de départ immédiat. Quand elles connaissent leur devenir probable, 30 % envisagent une reprise et 7 % prévoient la disparition de l'exploitation.

Chez les non irrigantes concernées par un départ, 8 % envisagent leur disparition et 34 % n'envisagent pas de départ immédiat, 22 % prévoient leur reprise et 37 % ne savent pas. L'avenir des exploitations irrigantes semble mieux connu et assuré que chez les non irrigantes.

**Figure 20**

### 50,1 ans d'âge moyen des exploitants irrigants de Nouvelle-Aquitaine en 2020

Pyramide des âges des exploitants irrigants et non irrigants de Nouvelle-Aquitaine

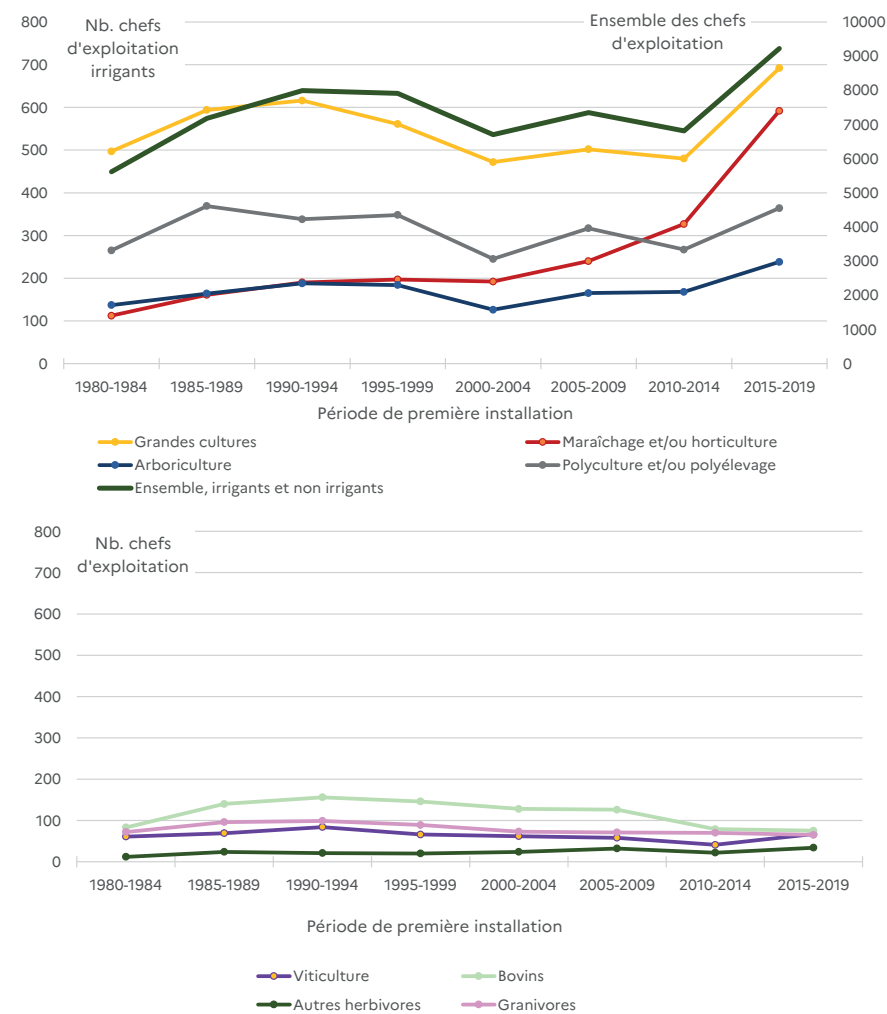


Source : Agreste - Recensement agricole 2020

**Figure 21**

### Haussse des installations au cours de la dernière décennie pour les exploitations irrigantes des OTEX maraîchage et arboriculture

Répartition par OTEX des chefs d'exploitations irrigantes de Nouvelle-Aquitaine selon l'année de première installation



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

## 18 % des exploitations irrigantes converties, ou en conversion, à l'Agriculture Biologique et 31 % commercialisent leurs produits en circuits-courts.

La production sous signes de qualité et d'origine (SIQO) ou la commercialisation en circuits-courts sont des éléments de diversification des productions qui peuvent être générateurs de valeur ajoutée. Les exploitations irrigantes comme non irrigantes s'y investissent de plus en plus.

En 2020, 18 % des exploitations irrigantes de la Nouvelle-Aquitaine sont converties, ou en conversion, à l'Agriculture Biologique (AB).

Ces dernières représentent 13 % de la SAU de l'ensemble des irrigantes et

14 % des surfaces irriguées. L'agriculture biologique a connu un réel essor au cours des 10 dernières années. En 2010, seulement 6 % des exploitations irrigantes de Nouvelle-Aquitaine étaient engagées en AB représentant 4 % de la SAU et 4 % des surfaces irriguées.

En 2020, les exploitations qui n'irriguent pas, engagées en AB, comptent, quant à elles, pour 10 % en nombre et pour 9 % de la SAU totale des non irrigantes.

Les exploitations irrigantes spécialisées en maraîchage et arboriculture sont les plus impliquées dans l'AB. Près d'une exploitation sur trois de chacune de ces deux OTEX est engagée ou en conversion.

La commercialisation via les circuits-

courts est également une pratique qui se développe. En 2010, 22 % des fermes irrigantes de la Nouvelle-Aquitaine étaient adeptes de ce mode de vente. En 2020, elles sont 32 % et représentent 19 % de la SAU des irrigantes et 17 % des surfaces irriguées.

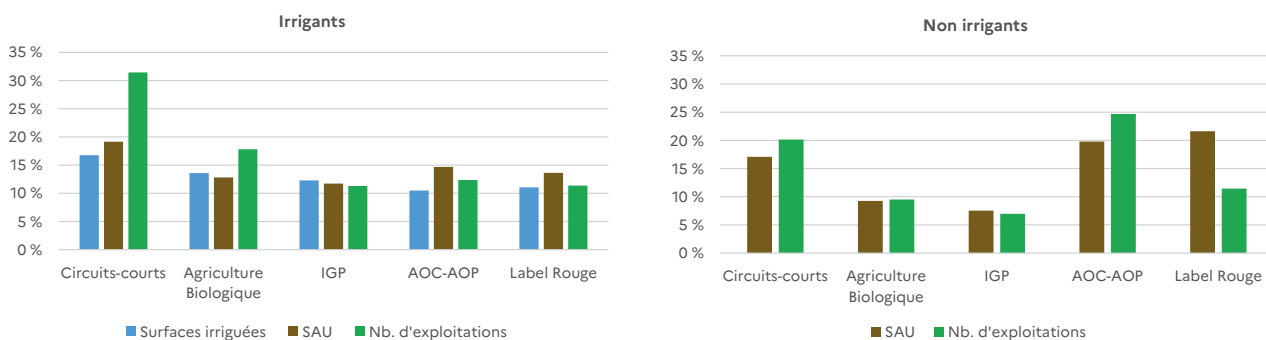
Environ 20 % des exploitations non irrigantes commercialisent en circuits-courts.

Les exploitations de maraîchage, de polyculture polyélevages et d'arboriculture sont celles qui, proportionnellement ont le plus recours à ce mode de commercialisation. Ainsi, 78 % des structures irrigantes produisant des légumes et/ou des fleurs vendent en circuits-courts, 37 % pour les exploitations de polyculture polyélevages et 33 % pour les structures produisant des fruits.

Figure 22

### 18 % des exploitations irrigantes de la Nouvelle-Aquitaine en Agriculture Biologique en 2020

Répartition de la SAU, du nombre d'exploitations et de la surface irriguée selon la présence de SIQO ou la commercialisation en circuits-courts en 2020



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

### Les prairies permanentes, principales cultures engagées ou en conversion à l'Agriculture Biologique pour les exploitations irrigantes et non irrigantes

Surfaces des principales cultures engagées ou en conversion bio des exploitations irrigantes et non irrigantes de la Nouvelle-Aquitaine

	Irrigants			Non irrigants	Ensemble
	Surfaces en AB (ha)	Expl. 100 % AB (1) Total AB (ha)	% Irrigué	Surfaces en AB (ha)	Surfaces en AB (ha)
<b>Céréales hors maïs</b>	<b>17 086</b>	<b>13 939</b>	<b>18 %</b>	<b>34 261</b>	<b>51 347</b>
dont blé tendre	5 514	4 535	15 %	8 782	14 296
<b>Maïs grain et semences</b>	<b>10 463</b>	<b>8 830</b>	<b>81 %</b>	<b>6 557</b>	<b>17 019</b>
<b>Oléagineux</b>	<b>15 601</b>	<b>12 540</b>	<b>47 %</b>	<b>15 593</b>	<b>31 195</b>
dont soja	7 561	5 935	69 %	3 738	11 299
dont tournesol	6 176	4 959	30 %	9 738	15 915
<b>Protéagineux</b>	<b>2 135</b>	<b>1 764</b>	<b>17 %</b>	<b>3 875</b>	<b>6 010</b>
dont féverole	1 119	857	7 %	2 043	3 162
<b>Légumes secs</b>	<b>2 852</b>	<b>2 479</b>	<b>36 %</b>	<b>3 157</b>	<b>6 009</b>
dont lentilles	1 511	1 343	24 %	1 923	3 434
<b>Légumes frais (hors pdt)</b>	<b>6 067</b>	<b>5 028</b>	<b>93 %</b>	<b>580</b>	<b>6 647</b>
<b>Vignes</b>	<b>1 736</b>	<b>589</b>	<b>9 %</b>	<b>25 485</b>	<b>27 221</b>
<b>Vergers</b>	<b>6 697</b>	<b>3 888</b>	<b>68 %</b>	<b>4 349</b>	<b>11 046</b>
dont noyers	1 805	1 002	69 %	1 985	3 790
<b>Fourrages</b>	<b>30 284</b>	<b>24 832</b>	<b>11 %</b>	<b>121 556</b>	<b>151 840</b>
dont prairies permanentes productives	13 046	11 108	3 %	72 543	85 589
<b>Ensemble de la SAU</b>	<b>96 549</b>	<b>76 573</b>	<b>36 %</b>	<b>219 699</b>	<b>316 248</b>

Sources : Agreste- Recensement agricole 2020

En 2020, près de 320 000 ha de cultures sont engagées ou en conversion à l'Agriculture Biologique en Nouvelle-Aquitaine, soit 8 % de la SAU régionale.

Les exploitations irrigantes en détiennent 31 %.

Chez les irrigants comme chez les non irrigants, la prairie permanente productive est la principale culture engagée. Avec 7 600 ha, soit la seconde culture AB des irrigantes, les surfaces de soja bio représentent 67 % de la totalité des surfaces de soja AB et 17 % des surfaces en soja de la région

(1) Le questionnaire du recensement ne permet pas de quantifier l'intégralité des surfaces bio irriguées par culture. Seules les surfaces irriguées des exploitations 100 % bio sont mesurables. Ainsi, 69 % des surfaces de soja bio des exploitations irrigantes engagées dans leur globalité en AB sont irriguées.

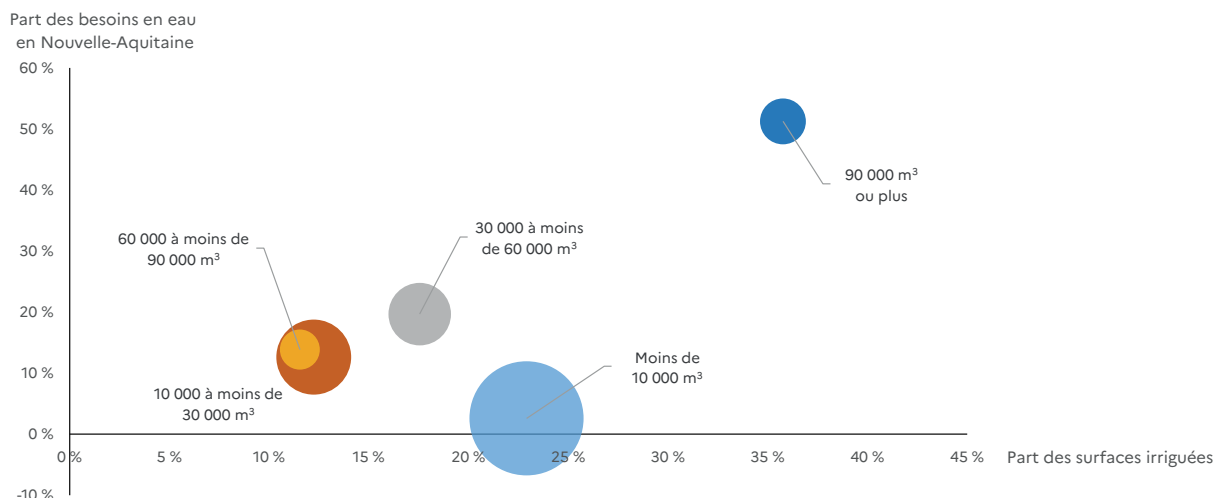


## L'eau d'irrigation : volumes, gestion et origine

**Figure 23**

### Une dispersion importante du besoin moyen en eau par exploitation en Nouvelle-Aquitaine en 2020

Répartition des surfaces irriguées, des besoins en eau et du nombre d'exploitations irrigantes par classe de besoin moyen annuel en eau



*Note de lecture :* Taille des disques proportionnelle au nombre d'irrigants par classe du besoin en eau au RA 2020. Les exploitations ayant un besoin en eau supérieur ou égal à 90 000 m³ par an représentent 8 % des irrigants, 36 % des surfaces irriguées et 51 % du besoin total en eau de la région

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

### 8 % des exploitations irrigantes représentent 51 % des besoins théoriques en eau des cultures de Nouvelle-Aquitaine en 2020

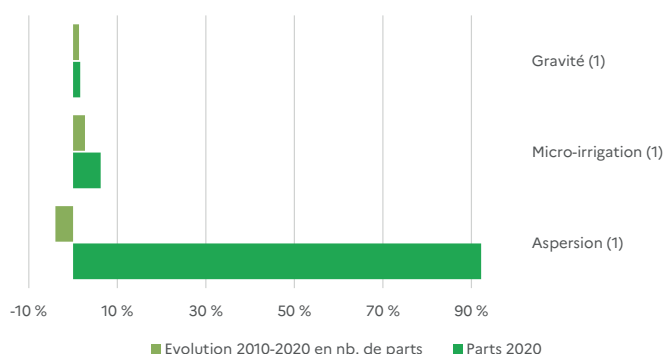
L'estimation des besoins théoriques moyens en eau, en conditions de cultures standards, et maxima, en conditions extrêmes, par hectare des cultures irriguées, a permis de déterminer les volumes potentiellement nécessaires à la conduite des assolements irrigués de la Nouvelle-Aquitaine en 2020. Ainsi, les besoins identifiés à partir des surfaces du recensement agricole sont estimés à environ 430 millions de m³, 2020 étant considérée comme une année météorologique normale. En situation climatique plus extrême, les besoins avoisinent les 575 millions de m³.

Comme pour les autres paramètres structurants des exploitations irrigantes, on constate une grande dispersion des besoins moyens en eau. 50 % des exploitations nécessitent moins de 10 000 m³ d'eau par an pour la conduite normale de leurs cultures, soit 23 % des surfaces irriguées, 36 % de la SAU, 47 % de l'emploi et 3 % des besoins moyens annuels en eau. A l'opposé, 8 % des structures ont un besoin moyen de 90 000 m³ ou plus, soit 36 % des surfaces irriguées, 19 % de la SAU, 15 % de l'emploi des exploitations irrigantes et 51 % des besoins moyens annuels en eau.

**Figure 24**

### L'aspersion toujours prépondérante mais développement des modes d'irrigation alternatifs

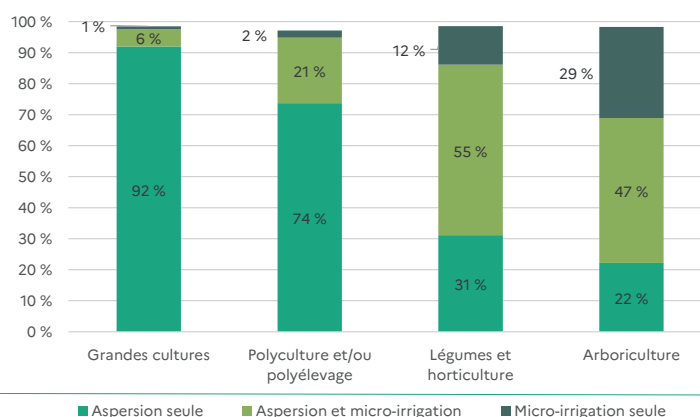
Répartition et évolution des surfaces irrigables selon le mode d'irrigation en Nouvelle-Aquitaine



(1) Mode d'irrigation seul ou couplé avec un autre mode  
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

**Figure 25**

### Répartition des surfaces irrigables selon l'OTEX et le mode d'irrigation (hors gravité)



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

## Le principal mode d'irrigation : l'aspersion

En Nouvelle-Aquitaine, comme au niveau national, l'aspersion est, en termes de surfaces irrigables, le principal mode d'irrigation. En 2020, 82 % des superficies irrigables sont en aspersion seule, un peu moins que la moyenne métropolitaine (86 %). Cependant, les autres modes d'irrigation, que sont la micro-irrigation et l'irrigation par gravité, se sont plus développés. Les surfaces irrigables par micro-irrigation ont ainsi quasiment été multipliées par deux depuis 2010 et celles irrigables par gravité par sept.

## Des modes d'irrigation liés aux orientations technico-économiques

En grandes cultures comme en polyculture-polyélevage, l'aspersion est le principal mode d'irrigation. Pour ces deux OTEX plus des trois quarts des surfaces irrigables sont équipées pour ce mode d'irrigation. Dans les exploitations spécialisées en productions légumières ou fruitières, l'arrosage par micro-irrigation est beaucoup plus développé, soit seul, soit associé à l'aspersion. En arboriculture, l'utilisation de l'aspersion n'a pas comme seul objectif l'apport d'eau aux arbres, c'est également un moyen de lutte contre le gel.

## Les ressources de l'irrigation

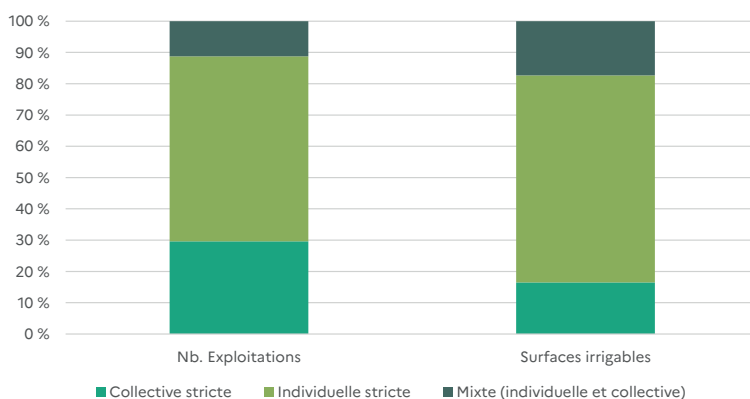
En 2020, 60 % des exploitations détenant des surfaces irrigables gèrent l'eau de façon strictement individuelle. En 2010, un peu plus de 70 % des exploitations déclaraient avoir une gestion individuelle stricte et seulement 12 % une gestion mixte, individuelle et collective.

En gestion individuelle ou mixte, 44 % des exploitations, soit 30 % des surfaces irrigables, prélèvent uniquement dans les eaux de surface (cours d'eau, plans d'eau, retenues collinaires...). 38 % des exploitations, soit 46 % des surfaces irrigables, pompent dans les eaux souterraines et une sur quatre a d'autres sources ou plusieurs sources d'approvisionnement.

**Figure 26**

### Une majorité d'exploitations en gestion individuelle

Répartition des exploitations de la Nouvelle-Aquitaine et de leurs surfaces irrigables selon le mode de gestion de l'eau en 2020

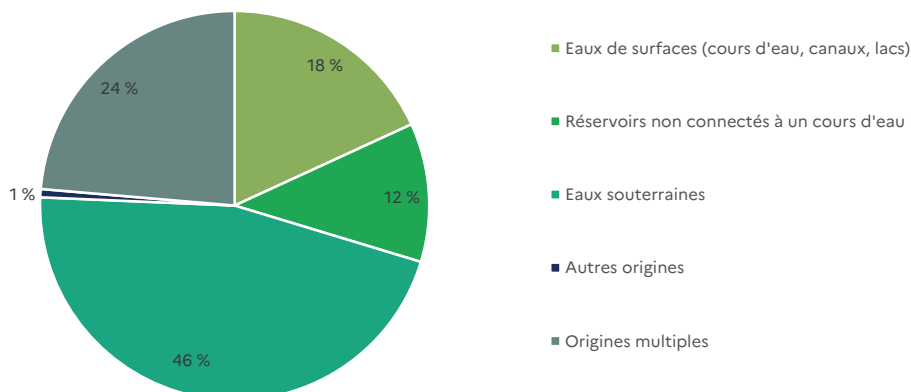


Source : Agreste - Recensement agricole 2020

**Figure 27**

### 46 % des surfaces irrigables avec une origine souterraine de l'eau

Répartition selon l'origine de l'eau des surfaces irrigables de la Nouvelle-Aquitaine des exploitations ayant une gestion individuelle ou mixte



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

## SOURCES ET DÉFINITIONS

### SOURCES

Cette publication s'appuie sur les résultats définitifs des recensements agricoles 2000, 2010 et 2020.

Réalisé tous les 10 ans, le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique donnée et d'en analyser les évolutions. L'ensemble des exploitations agricoles sont interrogées, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères,...) ;
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Les résultats d'une exploitation agricole sont rattachés à la commune du siège de cette exploitation. Ainsi un décalage peut apparaître entre les données issues des recensements agricoles et la localisation réelle des activités agricoles.

### DÉFINITIONS

**La surface agricole utilisée (SAU)** d'une exploitation agricole comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

**La production brute standard (PBS)** donne une valeur au potentiel de production des exploitations par des coefficients attribués aux cultures et aux cheptels. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques.

**L'Unité Gros Bétail Tous Aliments (UGBTA)** est employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes.

**L'emploi agricole** est composé de personnes non salariées comme les chefs d'exploitation et les coexploitants ainsi que des salariés.

**Un équivalent temps plein (ETP)** correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année).

**Une culture à valeur ajoutée** possède un ratio PBS/SAU supérieure à la moyenne de celui de l'ensemble des cultures. Sont concernés les semences pour les grandes cultures ainsi que les fruits et légumes.

**L'orientation technico-économique (OTE)** d'une exploitation agricole est calculée à partir de la PBS et permet de classer les exploitations selon leur spécialisation. Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production lorsqu'au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production. Pour le recensement agricole 2020, les coefficients utilisés sont ceux de 2017 et résultent des valeurs moyennes des rendements et des prix observés sur la période 2015 à 2019.

**Une exploitation agricole est irrigante** si un apport d'eau a été effectué sur tout ou partie de ses parcelles au moins une fois au cours de la campagne agricole.

**La surface irriguée** est la surface agricole qui est irriguée au moins une fois au cours de la campagne agricole, quel que soit le mode d'irrigation.

**La surface irrigable** est la surface agricole pouvant être irriguée.

**Le taux d'irrigation** est le rapport entre la surface irriguée et la surface agricole totale d'une culture donnée.

**Trois modes d'irrigation** sont possibles dans le questionnaire du recensement agricole : par aspersion, par gravité, par micro-irrigation (goutte à goutte ou micro-asperseurs). Ces trois modes ne sont pas exclusifs l'un de l'autre car une même exploitation peut être équipée d'un ou plusieurs modes d'irrigation et les taux d'équipement par mode ne sont pas directement sommables.

### Pour en savoir plus : (cliquer sur le texte pour accéder à la publication)

- L'irrigation, un atout pour les productions agricoles du bassin : Agreste Études n°5 - septembre 2023 (Bassin Adour-Garonne) par DRAAF Occitanie et Nouvelle-Aquitaine

- L'irrigation nécessaire aux productions régionales : Agreste Études n°3 - juin 2023 par DRAAF Occitanie

- Les fiches territoriales "irrigation" issues des recensements agricoles

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>  
<https://agreste.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs CS 13916 87039 LIMOGES CEDEX1  
Tel : 05 56 00 42 00  
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Virginie ALAVOINE  
Directeur de publication : Pierre ETCHESAHAR  
Rédacteur en chef : Boris SIMON  
Rédacteurs : Régis LEBARBIER, Emmanuel MARTIN  
Composition : Sriset  
Dépôt légal : À parution ISSN : 2644-9668 © Agreste 2023